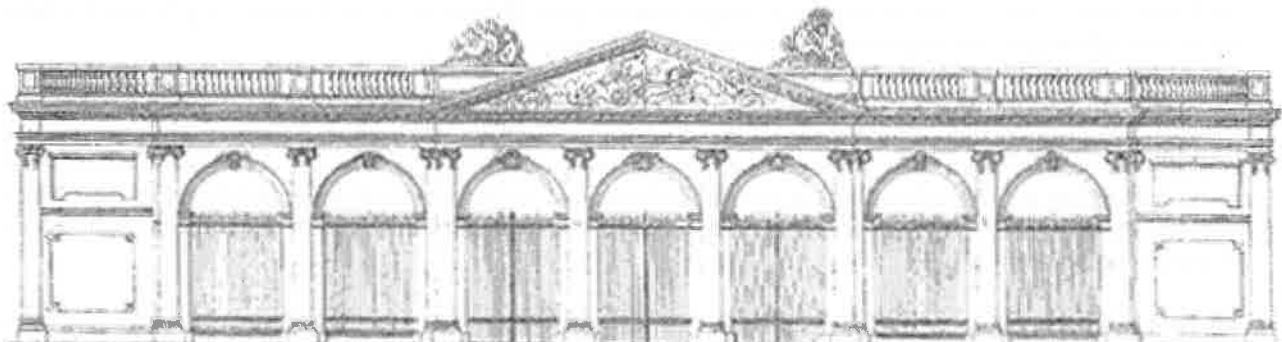


De l'équitation à la natation... La restauration du portique de la piscine Judaique, 166 rue Judaique



« Ecole impériale de Dressage, projet de construction d'une façade de la rue Judaique, en employant les matériaux de l'ancien porche du Jardin Public, adossée aux bâtiments du Manège Communal rue d'Aviau »

Présentée par :

Anne-Marie Civilise, Présidente de **renaissance des cités d'europe**
Le représentant de la ville de Bordeaux
Virginie Zudas, Conducteur d'Opération, Mairie de Bordeaux
Bruno Phiquepal d'Arusmont, Architecte DPLG
Gilles Guerreschi, Conducteur de Chantier, entreprise TMH

En présence de :

Michel Lançade, Responsable de la gestion des piscines, Mairie de Bordeaux

Mercredi 19 mars 2008

Chacun connaît la piscine Judaique qui date des années 1930 et dont la façade ouvre sur la rue du même nom. Mais peut-être identifie-t-on moins bien l'édifice qui la sépare de la rue, noirâtre et déliquescent jusqu'à ce jour au point qu'un dispositif de sécurité incitait le piéton à s'en éloigner.

Il s'agit pourtant d'un monument important de la ville, le portique de l'école d'équitation voulu par Tourny pour le Jardin Public, édifié par Portier sur un dessin de Gabriel et décoré par Francin.

Déplacé au milieu du XIXème siècle pour permettre l'édification de la longue façade à programme de Burguet, le portique coulait depuis lors des jours malheureux, rue Judaique, qui ont abouti à une profonde dégradation à laquelle le chantier que nous visitons vient de mettre fin.

L'évocation historique du manège, tant au Jardin Public que sur la très grande parcelle qui nous intéresse aujourd'hui est l'occasion d'évoquer le souci de conserver les édifices présentant un intérêt architectural qui s'est fait jour au XIXème siècle, quitte à les déplacer et à cette occasion à les malmener quelque peu...

Nous voyons ensuite comment les techniques modernes de restauration ont permis d'enrayer un processus de dégradation très avancé, tout en restant dans des limites budgétaires assez étroites.

Et puis, parce qu'il nous reste un peu de temps et que nous sommes éclectiques, nous nous retournons pour voir comment le XXème siècle donne la réplique à son voisin du XVIIIème... en « jetant un œil » à la piscine, édifiée au début des années 1930, réhabilitée il y a quelques années. C'est un témoignage de l'urbanisme utilitaire de l'époque Marquet, à l'architecture hygiéniste, réalisant une combinaison de volumes et de décors dont l'humanisme n'est pas absent.

HISTOIRE DU PORTIQUE ET DE LA PISCINE JUDAÏQUE

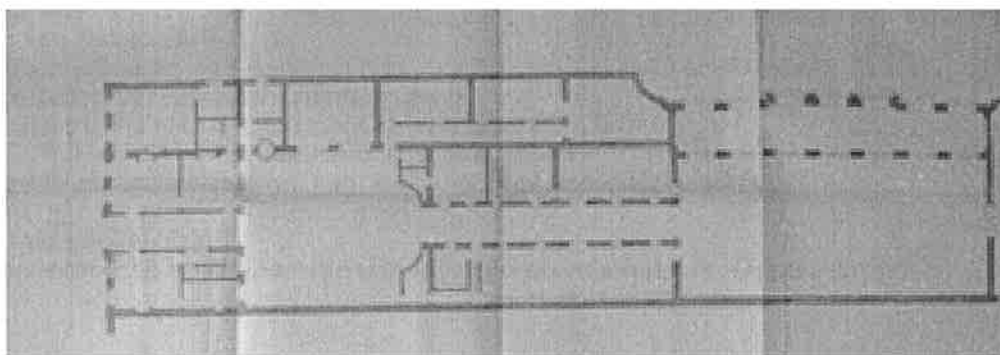
Violaine RAUZY, renaissance des cités d'europe,

En 1755, alors que s'achève l'aménagement du Jardin Public, l'intendant Tourny voulut profiter d'un emplacement vacant au nord du jardin pour créer un manège destiné à remplacer celui qui existait déjà mais s'avérait trop petit pour les besoins. Il en commanda les plans à l'architecte Portier, comme en témoigne un courrier échangé entre les deux hommes et daté du 22 février 1755. Une seconde lettre prouve que les plans furent soumis à l'architecte parisien Gabriel, qui les retoucha légèrement. Néanmoins, la confrontation du dessin de Portier avec le portique existant, permet de conserver la paternité de cette création à Portier.

Le plan des bâtiments montre un ensemble imposant s'organisant autour d'une grande cour, autour de laquelle se trouvait un manège couvert, de vastes écuries et des salles pour les palefreniers. Le montant total des travaux s'élevait à la somme de 59000 livres, dont 1224 revinrent au sculpteur Francin pour la décoration du fronton, les groupes d'enfants, les chapiteaux des colonnes et des pilastres, les mascarons et les consoles.

La façade qui seule subsiste, s'articule autour de la triple arcade centrale en décrochement rythmée par des colonnes engagées portant au-dessus de l'entablement un lourd fronton triangulaire. De part et d'autre se déploient deux arcades que prolonge un mur aveugle arrondi en retour et sommé d'une balustrade à l'italienne. Le décor fleuri contraste avec l'austérité de la structure architecturale. Dans le tympan du fronton le sculpteur Francin a figuré Apollon sur son char tiré par des chevaux et, de part et d'autre, sur les socles de la balustrade, deux groupes juvéniles et souriants tenant une corbeille de fruits ou une gerbe de blé.

Le manège fut détruit lors du percement de l'actuelle rue d'Aviau et de l'aménagement de la façade à programme sur le Jardin Public de l'architecte de la ville, Charles Burguet, à partir de 1856. Ce dernier entreprit la construction d'une nouvelle école d'équitation rue Judaïque.¹



Plan d'origine de portique, au Jardin Public

Cette dernière occupe l'emplacement de l'ancien établissement « Plaisance », « compris entre les rues CHAUFFOUR, JUDAÏQUE, BRIZARD et d'ARES »², « Plaisance était un établissement fameux où l'on donnait des bals, des fêtes, des banquets. Sous la Révolution, les propriétaires de ce domaine, Marie BRIZARD et Roger, le mettaient à disposition des organisateurs de réjouissances publiques.[...] Il fut racheté par la Ville le 15 octobre 1864 ».

Afin de servir d'entrée aux nouveaux bâtiments, la municipalité de Bordeaux charge Burguet de démonter et de transférer le portail de l'ancienne école d'équitation à la nouvelle. Le 28 février 1865, l'architecte dresse un estimatif des travaux nécessaires à la conduite de l'opération. La mairie donne son accord au mois de mars et les travaux sont conduits les mois suivants. Les sculptures de Francin, fortement endommagées, sont restaurées par le sculpteur Prévot.

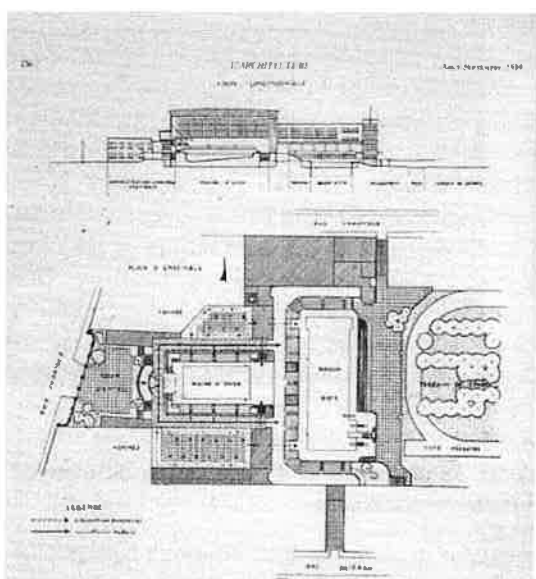
L'école de dressage est remplacée par une « maison communale d'éducation physique », qui sera démolie en 1932 pour être à son tour remplacée par une piscine municipale « les anciens bâtiments ne répondant plus aux besoins du jour, tant il est vrai que le moteur a vaincu l'équitation »³.

Le projet de la piscine fut mis en concours par le maire, Adrien Marquet en mai 1931. Jacques D'Welles réalisa un programme précis « Il prévoyait une piscine d'hiver couverte et un bassin d'été à ciel ouvert, 250 cabines de déshabillage et un déshabilleur commun pour les groupes, des sanitaires, une lingerie, les installations mécaniques [...], ainsi qu'une structure d'accueil pour un millier de visiteur »⁴. En juillet 1931, le projet de l'architecte parisien Louis Madeline fut retenu. La première pierre de l'édifice fut posée par le maire en décembre 1932 et la piscine fut inaugurée en avril 1934.

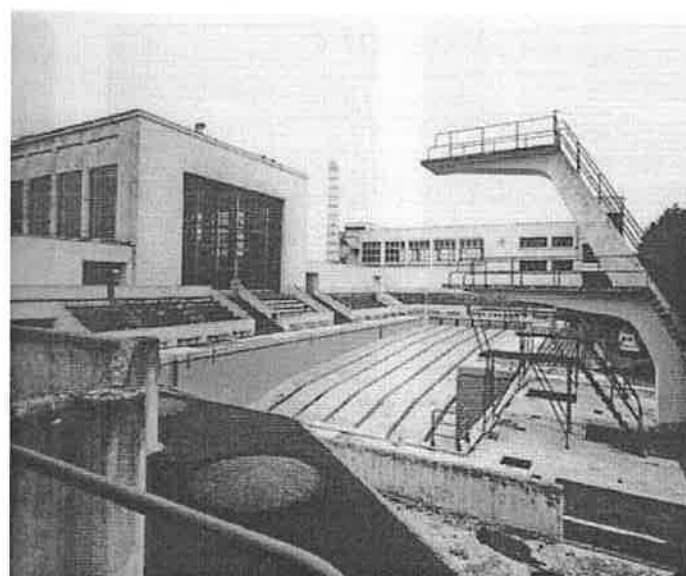
Cette piscine à « l'évidente qualité architecturale » à laquelle « s'ajoute [un] modernisme des techniques » constitue « une œuvre exemplaire ». A son inauguration, elle rivalise avec les piscines de « Courbevoie et Les Tourelles à Paris, seules en France à posséder des « bassins réguliers nécessaires à un entraînement raisonné des sportifs » ». Dans sa conception sont utilisés « des procédés les plus modernes et les mieux éprouvés dans les piscines établies à ce jour en France ». Après quelques améliorations en 1945, elle est élevée « au rang de modèle du genre ».

En même temps que la construction de la piscine, la restauration du portique de l'ancienne école d'équitation est « confié à AUGUREAU, en sa qualité d'architecte des Monuments Historiques ».

Elle est décrite par les professeurs Coustet et Saboya, dans « Bordeaux, la conquête de la modernité » éditions Mollat 2005 :
« A la claire disposition des niveaux et des circuits de circulation répondent des surfaces et des volumes fortement différenciés et harmonieusement associés. La façade principale, que l'on découvre à travers les arcades du portique de Gabriel, superpose trois corps de bâtiment qui se succèdent en arrière les uns des autres, chacun ayant une fonction définie et une forme claire : au rez-de-chaussée, un porche installé sous un escalier extérieur ouvre sur la zone d'accueil des utilisateurs ;
L'étage accessible par l'escalier donnant sur la terrasse au-dessus du porche, est réservé aux visiteurs. Les inflexions de ces deux niveaux, légèrement bombés, les rampes tournantes de l'escalier, les baies horizontales contrastent avec l'écran formé par l'immense mur aveugle de la salle abritant la piscine d'hiver. En son centre, un médaillon circulaire en « béton de ciment » réalisé par le sculpteur parisien PICO [...] montre un Neptune chevauchant un cheval marin. Les lignes souples et étirés de ce bas-relief aux contours stylisés, tout comme l'hélice transparente de l'escalier de secours, placé en dissymétrie sur l'un des côtés, donnent à la surface parfaitement plate et lisse de ce mur un caractère vraiment monumental. [...]»
De gigantesques portes coulissantes ouvrent sur le bassin d'été creusé sur une terrasse en contrebas et bordée de gradins. Plus bas encore, un dernier niveau est occupé par les tennis et les pistes de la maison d'éducation physique installés sous des rangées de platanes qui conduisent jusqu'au beau portail avec une grille en fer forgé au-delà de laquelle se devinent les ombrages de la place du XI novembre. »



Plan et coupe de L. Madeline, 1931, d'après Coustet et Saboya, « Bordeaux, la conquête de la modernité » éditions Mollat 2005



Le bassin d'été (état ancien), Coustet et Saboya, « Bordeaux, la conquête de la modernité » éditions Mollat 2005

- 1- D'après l'historique de Laurent Chavier pour le dossier la notice technique de restauration du portique par Bruno Piquépal d'Arusmont
- 2 - Tiré de l'article de Maurice FERRUS, « le portique de l'ancienne école de dressage », du 03 janvier 1929
- 3 - Tiré de l'article du journal France, « Piscines », du 13 mai 1932
- 4 - les textes en italique qui suivent sont tirés de Coustet et Saboya, « Bordeaux, la conquête de la modernité » éditions Mollat 2005

LA RESTAURATION DU PORTIQUE

Manoël DORGET, **renaissance des cités d'europe**, d'après les informations de Bruno PHIQUEPAL D'ARUSMONT, Architecte DPLG et de Gilles GUERRESCHI, Conducteur de Chantier, entreprise TMH

Cette restauration, ne portant pourtant que sur un objet de taille modeste, s'est avérée complexe et longue. En effet, un remplacement systématique de toute pierre dégradée n'étant pas envisageable, il était nécessaire de rechercher des solutions particulières combinant économie et travail de qualité.

UN APPAREIL DÉGRADÉ :

Le mauvais état général du portique de l'école d'équitation résulte de l'accumulation de défauts structurels et de mauvais soins durant les deux siècles et demi de son existence.

Bien que due à PORTIER, la construction initiale a été exécutée avec des pierres d'une qualité insuffisante, pierres de Bourg pour la plupart ; certains modillons et chapiteaux ont été réalisés dans une pierre coquillière particulièrement sensible aux outrages du temps d'autant plus ravageurs que l'évacuation des eaux de ruissellement n'était pas traitée.

Ensuite le démontage et le remontage au milieu du XIX^{ème} siècle n'ont sans doute pas été étrangers à la décomposition de nombreuses parties planes ou moulurées ainsi qu'aux épaufrures de nombreux joints. Les rejointoiements au ciment effectués en 1865 ont empêché une bonne évacuation de l'humidité.

Ces éléments ont conduit au délitage de nombreux éléments (y compris du fronton sculpté par FRANCIN), ce qui a nécessité la mise en place de filets de protection contre des chutes pouvant blesser des passants.

Au début des travaux, de très nombreuses parties se sont révélées extrêmement friables, ce qui a conduit à envisager le remplacement de certaines pierres, mais aussi, les remplacements étant limités par les contraintes budgétaires, la solidification des surfaces les moins endommagées par un procédé que l'on évoquera ci-dessous.



Les dégradations de l'ouvrage avant la restauration, photos : Bruno Phiquepal d'Arusmont et TMH

LES TRAVAUX DE RESTAURATION :

Au démarrage du chantier, le premier diagnostic de l'entreprise a conclu à une fragilité du parement et à la nécessité de trouver des solutions de consolidation. Par conséquent, il a été procédé à une modulation du marché forfaitaire.

1- L'intervention a nécessité le remplacement d'environ 5 m³ de pierres, principalement sur le côté rue. Sans doute un cubage plus important eût-il été préférable, mais excédant le devis initial. Aussi de nombreux bouchons sont-ils venus combler des parties trop abîmées tandis que des ragréages ont obvié aux dégradations plus légères. Le rejointoiement a bien sûr été réalisé au mortier de chaux hydraulique naturelle.

Cette façon de faire a permis de dégager quelques moyens pour le remplacement complet d'un chapiteau retailé à l'identique.

2- Le nettoyage a été accompli de façon très prudente. Une pré-consolidation des parties sculptées à conserver a été précédée d'une série de nébulisations d'eau après l'application de savon au pinceau ; selon les endroits l'opération a été répétée de 3 à 5 fois, pour des durées allant de 10 à 20 heures. Ensuite il a été procédé à un gommage à basse pression

Afin de durcir la surface de ces pierres friables, une application de silicate d'éthyle a été faite entre les deux interventions qui viennent d'être évoquées.

3- Une protection contre le ruissellement des eaux en provenance du fronton a été réalisée, en canalisant ces dernières vers un chéneau courant le long de l'entablement, en plomb posé sur cuivre, les eaux étant ramenées au sol par deux descentes en zinc.

4- Enfin une légère eau-forte d'harmonisation (eau additionnée de chaux avec léger pigment) est venue unifier la teinte générale de l'ensemble. Ce traitement a en outre l'avantage d'aider à la reformation du calcin des pierres nettoyées, et donc de favoriser la pérennité de la construction.

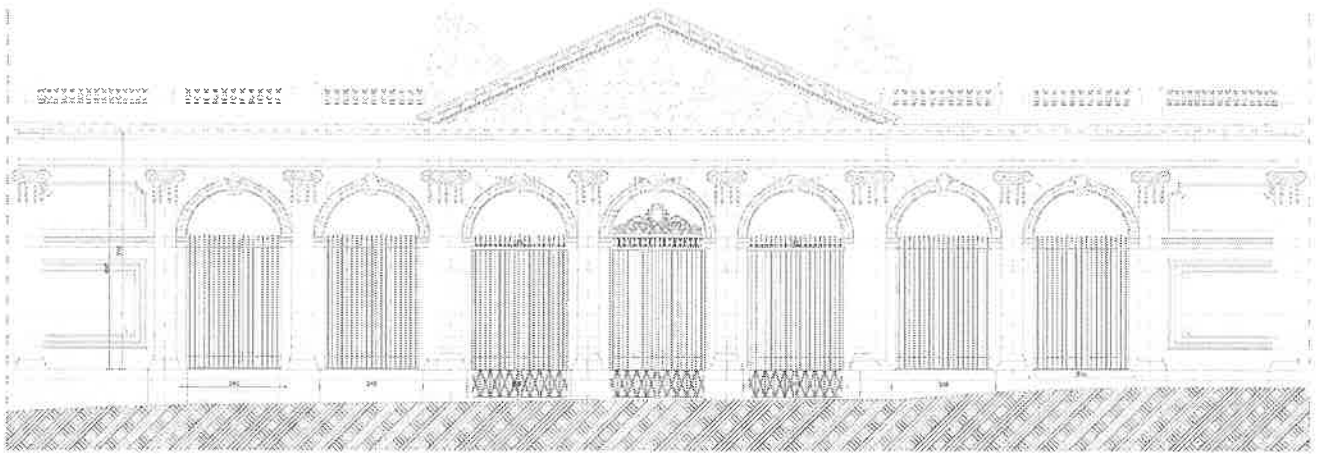
À l'occasion de ces travaux, il est apparu qu'une étude préalable complète portant sur une travée aurait permis de mieux apprécier la médiocrité de l'état de l'objet à traiter et de proposer un devis plus complet mais aussi d'un montant plus élevé qui, peut-être, n'aurait pu être accepté.

L'intervention qui vient de se terminer réserve l'avenir puisqu'elle a stoppé le processus de dégradation de l'édifice en remplaçant les parties irrémédiablement perdues, en solidifiant l'ensemble des surfaces et en les protégeant des ruissellements de la pluie.

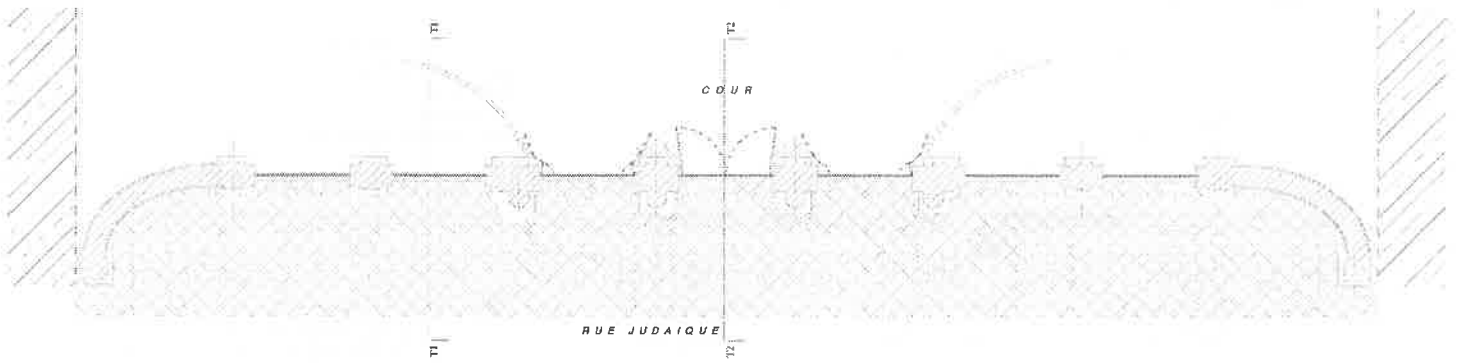
LE PORTIQUE DE LA PISCINE JUDAÏQUE : PLANS DE RESTAURATION

Bruno Piquepal d'Arusmont, Architecte D.P.L.G.

Façade côté rue Judaique

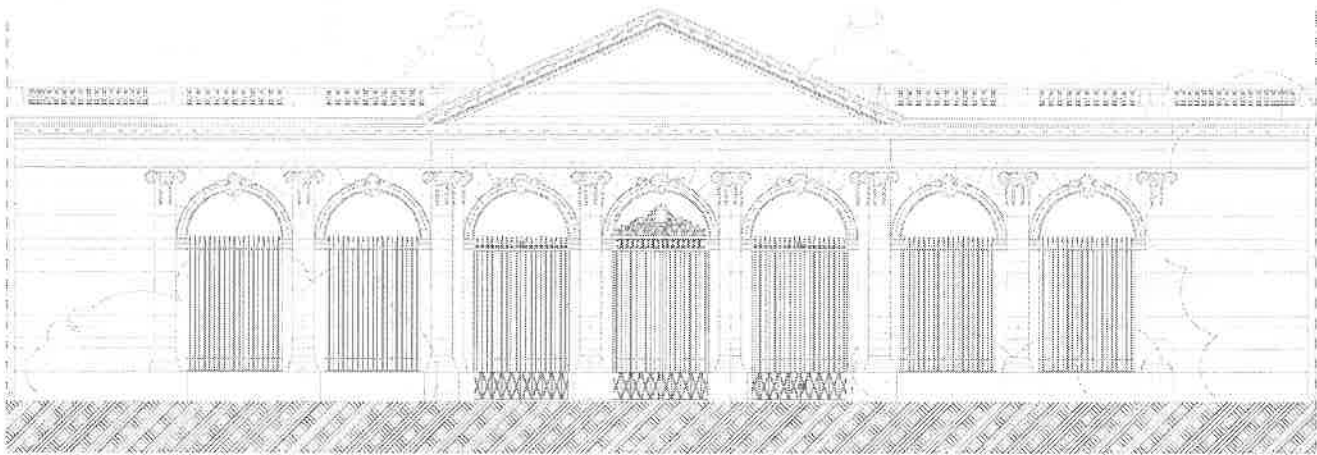


FACADE côté RUE JUDAÏQUE

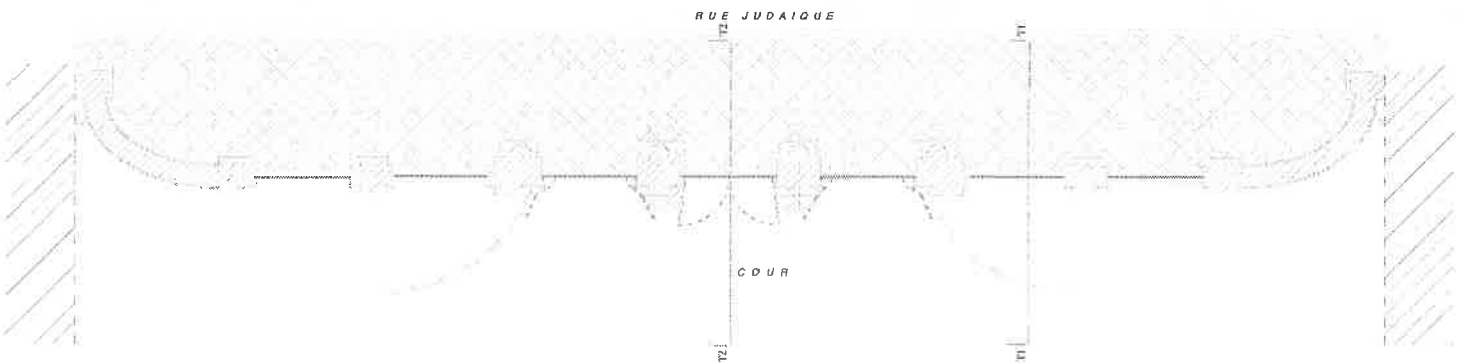


RUE JUDAÏQUE

Façade côté cour



FACADE côté COUR

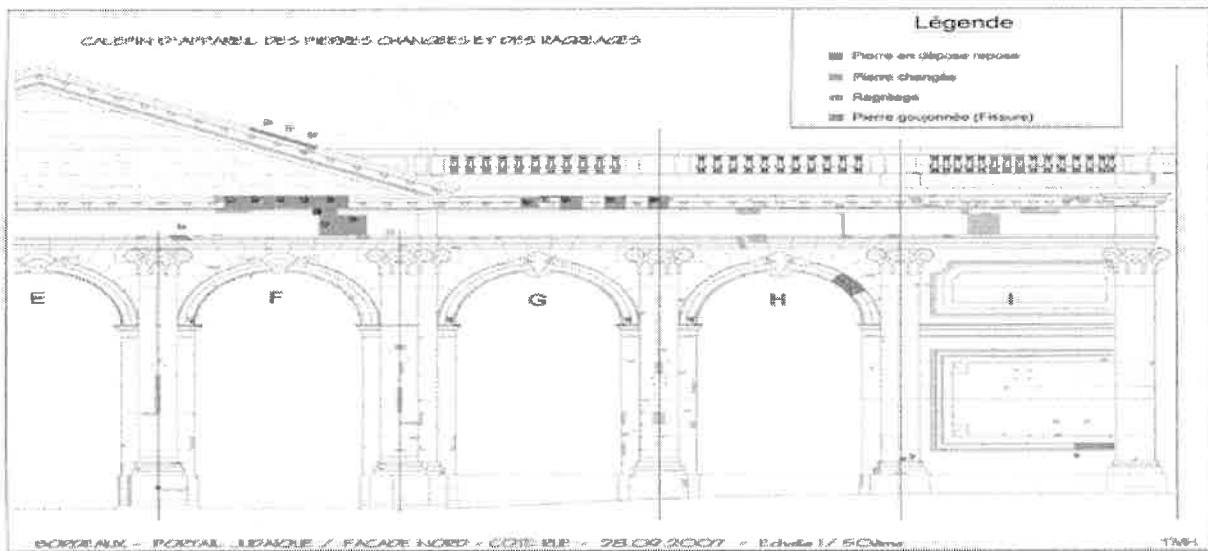
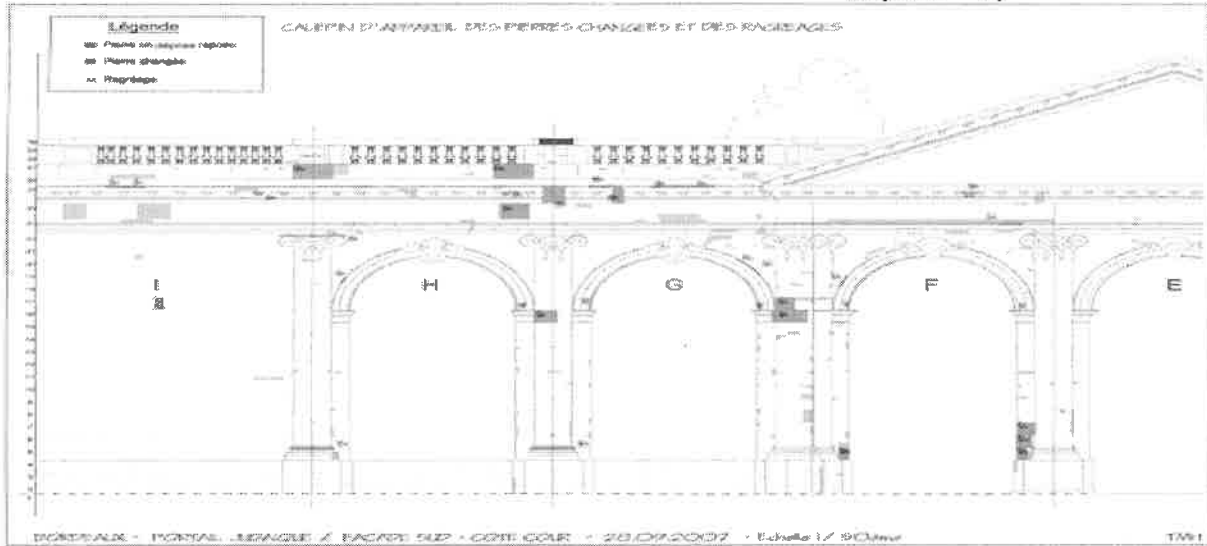


RUE JUDAÏQUE

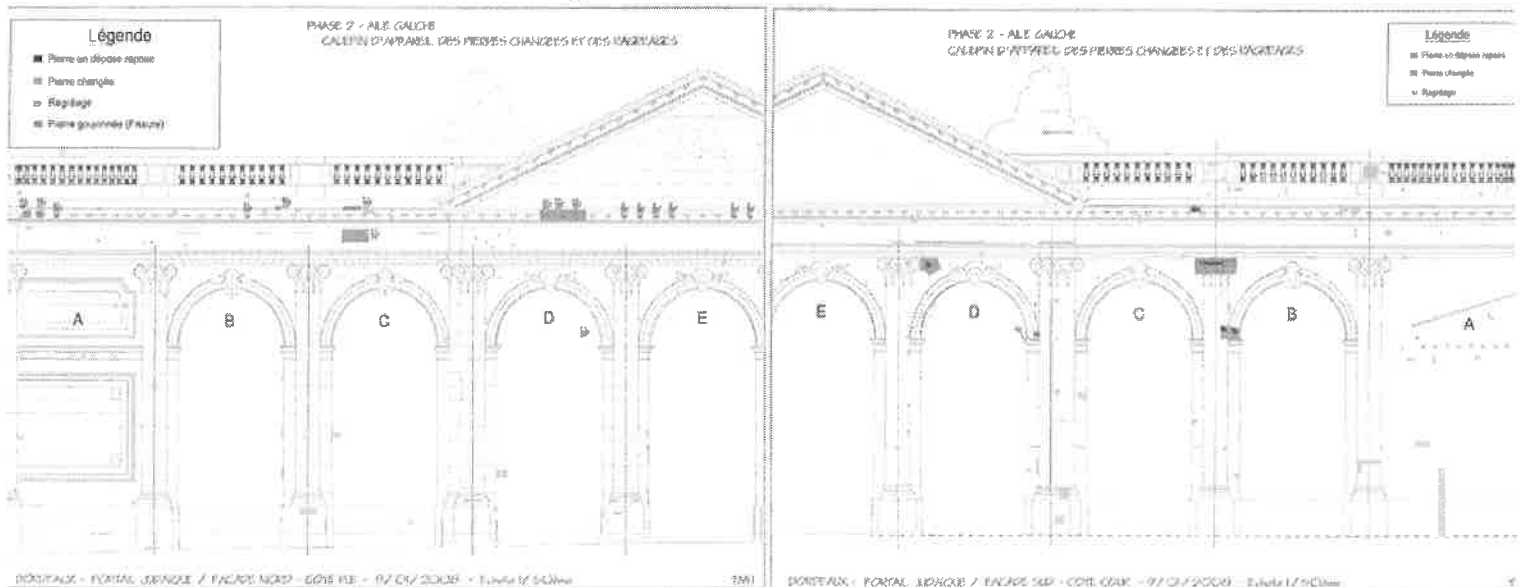
COUR

LE PORTIQUE DE LA PISCINE JUDAÏQUE : CALEPINS D'INTERVENTIONS, ENTREPRISE TMH

CALEPIN D'APPAREIL DES PIERRES CHANGÉES ET DES RAGREAGES - FAÇADE SUD, CÔTÉ COUR



CALEPIN D'APPAREIL DES PIERRES CHANGÉES ET DES RAGREAGES - FAÇADE NORD, CÔTÉ RUE



LE PORTIQUE DE LA PISCINE JUDAÏQUE : LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE L'OUVRAGE, DE REMPLACEMENT D'UN CHAPITEAU, ET DU SYSTÈME D'ÉCOULEMENT DES EAUX

ÉLÉMENTS DE SCULPTURE EN COURS DE NETTOYAGE



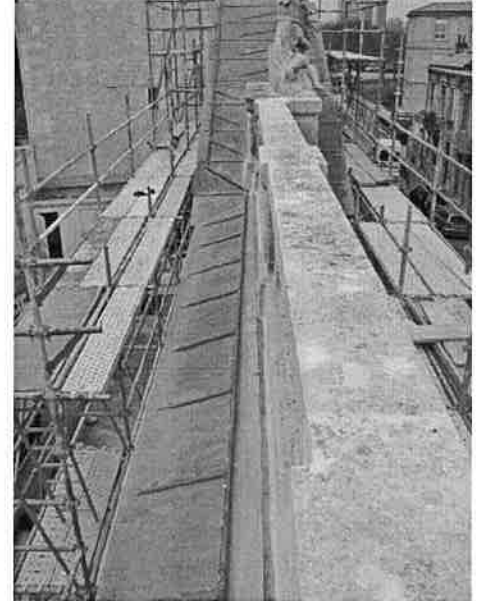
Photos : TMH

TAILLE DU CHAPITEAU REMPLACÉ, SUR LE CHANTIER



Photos : TMH

DÉGRADATION, REFECTION DES PLOMBS ET DU SYSTÈME D'ÉCOULEMENT DES EAUX



Photos : TMH

LE PORTIQUE DE LA PISCINE JUDAÏQUE : LE FRONTON AVANT – APRÈS RESTAURATION



Photos : TMH



Photos : Bruno Piquetpam d'Arusmont et Dorget, RCE



LA BALUSTRADE AVANT ET APRÈS RESTAURATION



Photos : TMH et Manoël Dorget, RCE



LA RESTAURATION DU PORTIQUE DE LA PISCINE JUDAÏQUE

LE PORTIQUE CÔTÉ COUR AVANT, PENDANT ET APRÈS LA RESTAURATION



Photos : Dorget, RCE et TMH

LE PORTIQUE CÔTÉ RUE AVANT, PENDANT ET APRÈS LA RESTAURATION



Photos : TMH

